Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

**Band:** 93 (2003)

**Artikel:** Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD)

et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av.

J.-C.

Autor: Moinat, Patrick / David-Elbiali, Mireille / Berti-Rossi, Sylvie

Kapitel: 2: Technique de fouille et élaboration des données de base

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-836051

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# 2. Technique de fouille et élaboration des données de base

L'historique des interventions effectuées dans la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) fait clairement ressortir une évolution en trois phases : aux travaux de quelques précurseurs succède une période creuse dont on ne sortira qu'à partir des années soixante. Dans ces conditions, parler des techniques de fouille, sur la base des documents lausannois, revient à tenir compte des interventions menées à partir de 1984 par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne<sup>1</sup>, puis dès 1985 par la Section monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud<sup>2</sup>. L'absence de découvertes au milieu de ce siècle explique le peu d'intérêt qu'ont suscité les premières sépultures en 1958 et 1962. La fouille des incinérations ne bénéficiait pas d'une approche actualisée ; la carence de recherche dans ce domaine en Suisse et la méconnaissance de ce type de dépôt ont très certainement conduit à les sous-estimer.

Les fouilles de sauvetage des dernières années comblent partiellement cette lacune et permettent de voir ce qu'il est possible de tirer de structures où le mobilier, souvent abondant, avait occulté les autres composantes des pratiques funéraires : vestiges osseux incinérés, dépôts de restes animaux ou architectures. Ces aspects sont trop souvent délaissés, car ils sont peu spectacu-

laires et problématiques à la fouille. Deux progrès sont perceptibles dans l'évolution de la qualité des documents. Le premier se situe en 1985 avec les découvertes de Vidy-Chavannes 29. La précision des observations permet de saisir l'ensemble des composantes du rituel funéraire : les questions relatives à l'architecture de la tombe, puis au dépôt des ossements et des offrandes. Les techniques employées à cette occasion s'inspirent des fouilles d'A. Leroi-Gourhan et visent à une approche de détail, par un positionnement complet des vestiges archéologiques. Le but est l'étude des structures latentes ou, plus simplement, la compréhension, par l'analyse spatiale, des dispositions d'objets qui ne sont pas directement interprétables sur le terrain.

La seconde amélioration découle de l'application de ces méthodes à l'anthropologie, connue sous le nom d'anthropologie de terrain<sup>3</sup>. D'abord centrée sur l'étude des inhumations, elle va progressivement s'intéresser à d'autres formes de sépultures et, notamment, à la fouille et à l'étude des incinérations. Quelques spécialistes travailleront sur les restes incinérés, tant en laboratoire, avec l'étude très spécifique des esquilles de très faible poids, que sur le terrain, avec le développement d'une méthode de fouille visant à tirer un maximum d'informations

Fig. 6. Vue générale de la fouille de Lausanne-Vidy (VD), Musée romain en 1992. Protection du puits en prévision de sa mise en valeur dans le nouveau musée, fouille fine des structures préhistoriques et terrassement pour la nouvelle cave du musée sont trois impératifs qui devront coexister l'espace de quelques semaines (photo P. Moinat, MHAVD).

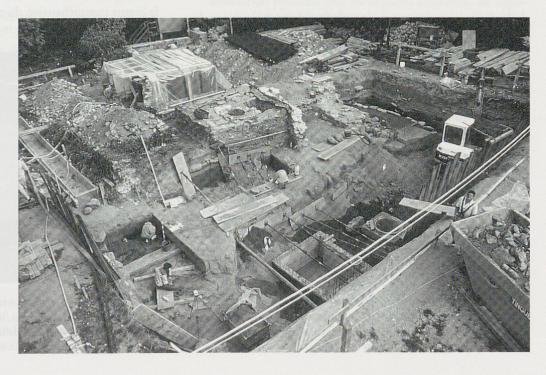




Fig. 7. Au cours du terrassement, les bords de la fouille menacent de s'effondrer. Comme c'est souvent le cas, la pose peu orthodoxe des palplanches nous prive d'une stratigraphie importante en travers du tertre funéraire du Musée romain...(photo P. Moinat, MHAVD).

de la disposition des restes osseux<sup>4</sup>. On cherche à restituer les gestes ayant conduit au dépôt des objets. C'est à cette seconde école qu'il faut rattacher les fouilles des années 1990. Souvent décriée pour la lenteur des investigations et pour un rapport résultat/investissement assez limité, cette approche fournit des informations qui permettent une restitution globale des pratiques funéraires. Paradoxalement, les dépôts rébarbatifs que sont les restes incinérés ont beaucoup à y gagner. Les différentes manipulations que subissent les os brûlés, entre le bûcher et le dépôt des esquilles dans la tombe, sont mieux connues et sont d'un intérêt immédiat pour l'étude archéologique.

Cette approche fine fait ressortir le rôle de la taphonomie, que l'on peut définir, dans le cas des inhumations, comme l'étude des attaques du cadavre par les insectes ou les mollusques thanatophages, les altérations osseuses d'origine chimique, bactérienne ou fongique et les conséquences de l'intervention d'animaux fouisseurs ou carnassiers<sup>5</sup>. Dans le cas des incinérations, le cadavre calciné n'est que partiellement soumis à ces actions, mais d'autres manifestations, résultant de la décomposition des matières périssables et de la sédimentation progressive à l'inté-

rieur des fosses, peuvent également être prises en compte. Nous emploierons ce terme pour définir l'ensemble des perturbations intervenues après le dépôt initial des objets dans une structure et qui entravent la compréhension des gestes funéraires.

Il faut opposer à ces aspects positifs le caractère souvent anecdotique et très détaillé des résultats. Un tel investissement vaut-il véritablement la peine?<sup>6</sup> Les tombes de Vidy donnent un exemple de ce qu'il est possible d'envisager dans des circonstances de sauvetage, de ce que l'on tire de l'analyse systématique de quelques sépultures, et de leur apport à la compréhension de documents qui ne peuvent répondre à une approche aussi fine. Pour juger de l'apport de cette méthode, nous nous baserons sur un exemple, la structure 38 de Vidy-Musée romain (fig. 6 et 7), en distinguant les informations recueillies sur le terrain, leur compréhension directe, de celle qui intervient à l'élaboration des documents. La survie d'une approche fine, telle qu'elle est proposée ici, n'est certainement pas dans l'analyse exhaustive des sépultures d'une nécropole, mais dans une diversification des questions qu'il faut encore poser aux vestiges archéologiques. Quelle pourrait être une documentation de qualité acceptable et quels ensembles ou quels types de structures méritent actuellement une recherche plus poussée?<sup>7</sup>

# Observations de fouille et documentation de terrain

La structure 38 s'est présentée à la fouille comme une fosse oblongue recouverte d'une dalle massive sous laquelle se trouvait un dépôt en ligne de neuf céramiques (fig. 8). Il était accompagné de restes de bronze brûlés, d'un humérus et d'une omoplate de porc, ainsi que d'os humains mélangés au remplissage. En plan, une concentration de charbons de bois et d'esquilles osseuses a pu être distinguée. Elle était de forme grossièrement quadrangulaire et se situait au centre de la structure (fig. 9). Lors de la découverte, trois facteurs ont contribué à la bonne compréhension du dépôt. Ils tiennent pour une part à l'expérience des fouilleurs, mais aussi et surtout à l'état du site.

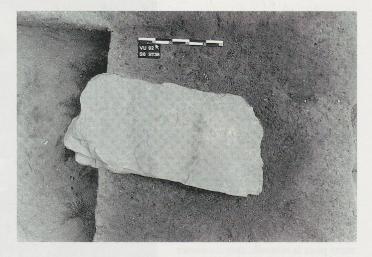


Fig. 8. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain, dalle de couverture de la structure 38. A droite et en bas, le sédiment plus sombre correspond au remplissage de la fosse. La dalle est à l'intérieur de la fosse, elle ne repose pas sur le sédiment encaissant (photo J.-C. Moret, MHAVD).

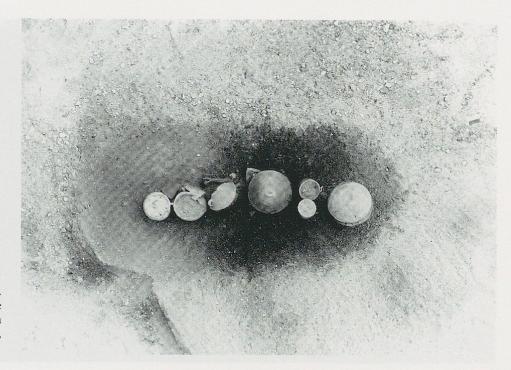


Fig. 9. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain. Le niveau de dépôt des objets et la trace organique centrale sont très bien marqués au centre de la structure 38 (photo J.-C. Moret, MHAVD).

Sans la très bonne conservation des vestiges à l'intérieur de la structure, une analyse aussi fine n'aurait probablement pas abouti aux mêmes résultats. De même, nous avons bénéficié de bonnes conditions de découverte. La dalle de couverture a pu être repérée dans une coupe en bordure d'un secteur de fouille et la stratigraphie recoupait l'extrémité ouest de la tombe, ce qui nous a permis d'être attentifs à la présence d'une fosse au-dessus de la dalle, que nous n'aurions pas repérée en plan (fig. 10). En effet, les différences sédimentaires ne sont souvent pas assez marquées pour reconnaître les limites d'une perturbation lors de la fouille. Le dernier facteur tient aux connaissances acquises lors des interventions précédentes : les hypothèses émises à propos des structures de Vidy-Chavannes 29 ont suscité la recherche d'indices précis concernant l'architecture et les pratiques funéraires.

Plusieurs faits sont ressortis de l'observation directe et n'ont pas nécessité une longue analyse pour déduire la présence d'une architecture dans la fosse. Dès la fin de l'étape de terrain, les éléments suivants ont été acquis ou ont fait l'objet d'une simple vérification :

 les objets ont été déposés dans une structure vide, recouverte d'une dalle de couverture. Cette affirmation tient à l'observation d'un récipient obturé par la dalle et qui n'était que partiellement rempli de sédiment. On peut en déduire que, dans un premier temps, la dalle se situait en dessus des récipients, de façon à permettre un remplissage partiel ou complet des céramiques. Son affaissement a été progressif, il s'est arrêté au contact des céramiques, mais ne les a pas écrasées;

- l'organisation du dépôt permet de reconnaître une série de céramiques en place, posées sur leur fond, ainsi que des tessons épars et un récipient renversé. À ce stade, nous ne pouvons pas préciser la taphonomie, c'est-à-dire les différents facteurs qui sont venus perturber l'ordonnance du dépôt. Le récipient renversé peut donc correspondre à un basculement fortuit, après fermeture de la tombe, ou à une volonté délibérée de déposer une céramique renversée (fig. 11);
- la trace organique au centre de la sépulture, ainsi que son association probable avec les esquilles incinérées, est apparue dès la fouille. Par contre, la forte proportion d'esquilles autour de l'urne, indice de son renversement dans la fosse, n'a pas été comprise sur le terrain.

La structure a été fouillée sans établir de stratigraphie de référence à l'intérieur du remplissage. Cette option s'explique par la volonté d'observer le dépôt sépulcral dans sa totalité et par les difficultés de lecture dans le contexte sédimentaire peu favorable de Lausanne-Vidy : les sables, profondément lessivés et

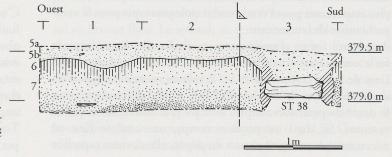


Fig. 10. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain, stratigraphie No 10. La dalle de couverture de la structure 38 apparaît à mi-profondeur de la fosse. Le remplissage situé au-dessus (5a et 5b) est composé de sable gris utilisé pour la construction du tumulus.

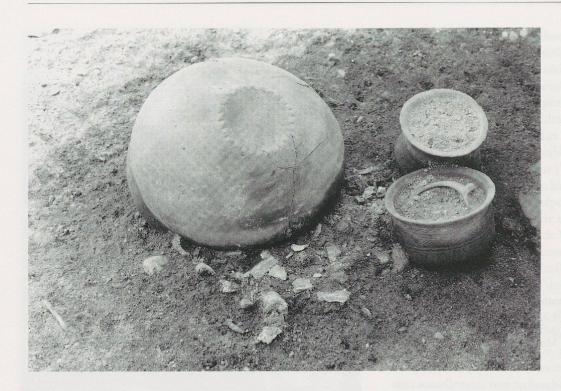


Fig. 11. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain. Structure 38, décapage 7, détail de l'extrémité est du dépôt. Les trois petits récipients sont en place, on distingue une partie de la tasse déposée dans un petit pot. A gauche, l'urne est renversée sur une écuelle. Les os brûlés forment une concentration d'esquilles autour de l'urne (photo J.-C. Moret, MHAVD).

sans matrice fine, sont difficiles à décrire ou à interpréter. Enfin, les remplissages, constitués de zones cendreuses ou organiques, sont hétérogènes, si bien qu'il est très difficile de prévoir l'emplacement d'une coupe de terrain significative de l'intérieur de la fosse. Pour pallier à cette absence, la documentation a été organisée de la façon suivante :

- décapages fins de 2 à 5 cm d'épaisseur débordant largement les limites de la fosse;
- relevé aux 1:10° de chaque décapage, nivellement et description sédimentaire;
- positionnement précis, numérotation du mobilier archéologique et des fragments osseux de plus de 1 cm;
- positionnement en x, y, et z d'un maximum de fragments osseux plus petits qu'un centimètre et regroupement par vrac de décapage, sans numérotation individuelle.

L'évolution par rapport à la fouille des structures de Vidy-Chavannes 29 concerne le traitement des esquilles, dont seuls les plus gros fragments étaient positionnés en plan. Le choix de relever l'ensemble visait à compléter les coupes schématiques de projections de mobilier. Les vestiges osseux s'y prêtent très bien, puisqu'ils sont très nombreux et donnent une image précise des structures latentes. Le tamisage reste le seul moyen de disposer de l'ensemble des restes humains. La perte de petits os, dont certains sont facilement identifiables, constitue une limitation plus importante pour l'étude anthropologique que pour la compréhension de la structure.

Avec cette forme d'enregistrement, la fouille d'une fosse de forte complexité est de l'ordre de 5 à 9 jours. La documentation de base comprend 8 à 12 relevés, accompagnés d'un inventaire du mobilier de 100 à 600 objets positionnés selon le degré de précision adopté, avec ou sans relevé des esquilles osseuses. Si, dans un premier temps, une analyse fine est nécessaire à la compréhension du dépôt, elle devient superflue

dès lors que la taphonomie est comprise. L'étude fine d'une ou deux structures permet, dans des conditions de gisement identiques, d'avoir une meilleure compréhension d'ensemble des structures et de limiter l'enregistrement aux seules données signifiantes du point de vue des architectures ou des pratiques funéraires. Dans notre cas, deux sépultures ont fait l'objet d'un traitement complet, la structure 38 de Vidy-Musée romain et la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD), les autres sont interprétées sur cette base. Malgré les réticences que peut soulever le positionnement systématique, ces deux structures n'ont pas été fouillées plus lentement que celles abordées de façon plus traditionnelle.

Parmi d'autres options que nous n'avons pas eu l'occasion d'utiliser, il faut encore mentionner la fouille des urnes, considérées alors comme des micro-gisements. Ce travail cherche à mettre en évidence un tri ou une différence stratigraphique entre des lots d'os incinérés. Il est important pour l'étude anthropologique, puisqu'il permettra de séparer des individus sur une base mieux assurée que la simple détermination des esquilles. Dans le cas contraire, l'étude ne pourra conclure à un dépôt multiple que si des os homologues ou des stades de maturité très différents sont présents.

# Élaboration des documents de terrain

C'est à ce stade que les choix documentaires faits lors de la fouille seront déterminants. L'objectif est de confirmer les observations de terrain et de mieux comprendre l'organisation initiale du dépôt ou de séparer les gestes funéraires des phénomènes taphonomiques observés dans la structure. Cette seconde étape est beaucoup plus dispendieuse en temps, puisqu'elle impose de travailler sur un nombre important de documents. Toutes les opérations qui résultent de la fouille sont allongées par la finesse de l'enregistrement: le lavage, le marquage des

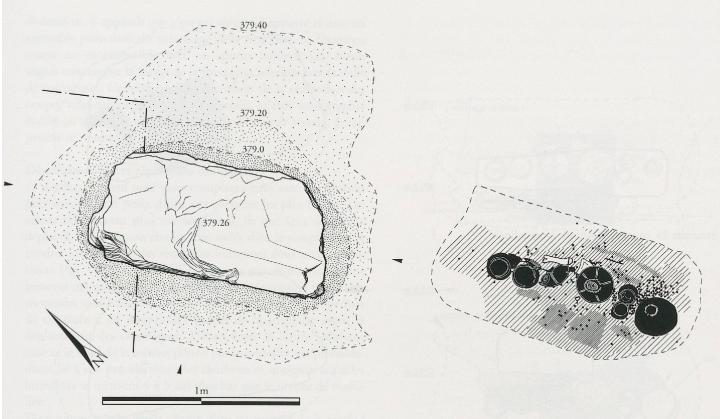


Fig. 12. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain structure 38. Limites de la fosse aux différentes profondeurs. L'extension au nord-est peut s'interpréter comme des perturbations dans la couche 6, consécutives à la mise en place d'une dalle de couverture particulièrement massive (épaisseur 33 cm).

Fig. 13. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain structure 38, relevé du niveau de dépôt des objets (décapage 7, altitude de base des objets : 378,90 m). Les niveaux de gris correspondent à l'extension des restes de charbon, les esquilles (points) se situent essentiellement autour de l'urne renversée et dans la trace noire.

objets, le maniement d'esquilles humaines individualisées, plutôt que regroupées en vrac, et le traitement d'une documentation graphique importante.

La démarche consiste à réaliser une série de coupes schématiques en travers de la tombe, de les confronter aux répartitions en plan et aux observations concernant le remplissage sédimentaire ou les structures évidentes (cailloux, limites de fosse, traces organiques, etc.).

Dans notre cas, les analyses et les documents suivants ont été nécessaires :

- plans et coupes schématiques des limites sédimentaires;
- plan de répartition des esquilles osseuses et du mobilier;
- projections du mobilier selon un axe longitudinal et transversal, prenant tout ou partie des objets conservés dans la fosse:
- position des récipients, remontage des céramiques;
- étude des restes humains;
- étude de la faune.

Après analyse et confrontation de ces documents, nous passerons en revue les résultats par grandes unités, en distinguant : la fosse et le comblement sédimentaire, le dépôt des objets et la répartition du petit mobilier, les résultats des études de la faune et des os humains.

## Fosse et remplissage sédimentaire

La fosse apparaît dès l'altitude de 379,50 m; sa profondeur est de 65 cm. Sa forme est grossièrement rectangulaire au sommet (1,60 x 1,40 m), elle devient ovale et de dimensions réduites (1,50 x 0,75 m) dès l'apparition de la dalle, qui est située à miprofondeur du remplissage (fig. 12). L'analyse de la stratigraphie du site permet de démontrer que la fosse est conservée sur toute sa profondeur, puisqu'elle est recouverte d'un tertre. La dalle se situe à l'intérieur du comblement; elle ne s'appuie pas sur les bords de la fosse. Comme nous l'avons vu, sa position résulte d'un affaissement et ne correspond plus à sa place initiale.

Le remplissage sédimentaire est connu par la description des décapages. Les coupes schématiques, réalisées sur cette base, distinguent deux sédiments. Le premier marque la limite externe de la fosse, il s'agit d'un sable limoneux brun gris, tacheté de jaune, correspondant à un mélange très proche du sable limoneux formant le sommet de la terrasse et marquant le niveau de sol au Bronze final. Le second, au centre, est un sable non limoneux riche en microcharbons ou «sédiment noir». En plan, il forme une surface quadrangulaire, dont les limites varient d'un décapage à l'autre et sont plus ou moins nettes. Le décapage 7 est significatif du fond de la tombe, avec l'apparition de la faune, de fragments d'épingle en bronze et du niveau de base de la majorité des céramiques non déplacées (fig. 13). C'est à ce niveau que les traces organiques sont le mieux marquées.

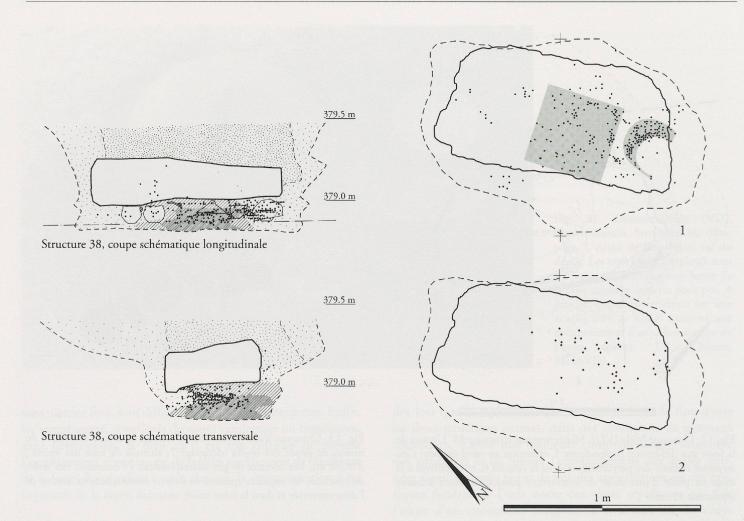


Fig. 14. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain structure 38, coupes schématiques et projections du mobilier. La trace organique centrale est bien visible, les céramiques en place sont aux altitudes les plus basses, les objets déplacés se situent 3 à 5 cm au-dessus du niveau de fond et indiquent un remplissage partiel de l'intérieur de la structure. En vue longitudinale, les esquilles se concentrent dans la trace organique noire, un terrier se signale par des «remontées» d'esquilles, au sud, à la hauteur de la dalle de couverture.

Fig. 15. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain structure 38, répartition des esquilles humaines (1) et de la microfaune (2). Le carré central grisé correspond à la zone la plus riche en esquilles d'os humain, de même que le croissant formé autour de l'urne renversée.

Parmi les éléments mis en évidence par les coupes schématiques, l'épaisseur et la forme du sédiment charbonneux dessinent une masse importante disposée au centre de la sépulture (fig. 14). Il se compose d'une masse charbonneuse importante (en gris sombre), sorte de «rectangle écrasé», et d'une zone diffuse, moins riche en charbons, vers la périphérie (en gris clair).

L'analyse micromorphologique a déterminé qu'il s'agissait des résidus charbonneux issus du bûcher (voir chapitre 10). Ces résidus se mélangent progressivement au sédiment d'infiltration et forment un sable charbonneux. Le fait qu'il garde une forme quadrangulaire et une certaine épaisseur ne peut s'expliquer que s'il est entouré, pendant un temps au moins, d'un élément en matière périssable, coffre ou vannerie. Dans le cas contraire, un simple tas de cendre déposé dans la sépulture ne permettrait pas de distinguer des effets de paroi ou une structuration précise des remplissages. Partant de la hauteur observée du sédiment noir et de son tassement probable, il constitue un point haut par rapport aux autres objets déposés dans la tombe.

Sur ces bases, le comblement de la fosse doit répondre au scénario suivant :

- 1. l'ensemble des objets et le sédiment noir sont recouverts d'une dalle située au-dessus des vases, probablement au niveau du sol. La dalle de couverture doit être posée sur des éléments en matière périssable, par exemple un coffrage interne en bois;
- le comblement se marque par le remplissage partiel ou complet des vases déposés dans la structure. Il intervient avant et pendant l'affaissement de la dalle de couverture sur les céramiques;
- 3. la dalle de couverture prend sa place définitive au contact des céramiques, elle obture un récipient. Ce processus de descente est lent, puisqu'il permet la sédimentation à l'intérieur de la structure et qu'il n'occasionne pas de destruction importante; il n'y a pas d'écrasement des céramiques.

Le principal acquis de l'élaboration concerne la position et la forme du sédiment noir. Associé aux esquilles humaines (voir ci-dessous), il apparaît que c'est un sédiment apporté et non un ensemble provenant du colmatage de la structure. Sa forme en coupe est incompatible avec un apport naturel. Les autres acquis concernent la forme de la fosse et sa relation avec la dalle de couverture. Ces observations découlent de la réalisation des coupes schématiques, il n'est pas certain qu'une stratigraphie établie au travers de la structure, lors de l'étape de terrain, aurait permis ce résultat.

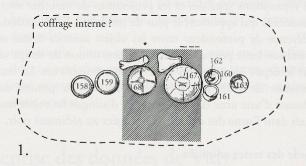
## Dépôt des objets et répartition des esquilles

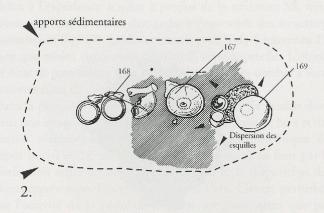
Le dépôt comprend neuf vases complets : cinq sont en position primaire, ils sont posés droit, aux altitudes les plus basses. Les autres ne reposent plus sur leur fond, ils ont sans doute été déplacés. Deux tessons recuits sont isolés dans le remplissage de cendre. Les altitudes des récipients indiquent deux niveaux distincts (fig. 14). Les vases en place sont aux altitudes les plus basses et marquent le fond de la fosse. Les céramiques renversées ou cassées sont à un niveau légèrement supérieur, ce qui permet de conclure à un remplissage partiel de la structure avant le déplacement des céramiques. L'écart entre la limite sédimentaire et le fond de la tombe, donné par le mobilier, est probablement lié à des percolations : les charbons et quelques esquilles humaines se trouvent 4 à 5 cm plus bas que le niveau de mobilier.

Si on admet que le dépôt résulte d'un rangement de la totalité des récipients et non pas d'un bris ou d'un simple «rejet» dans la fosse, alors trois ou quatre céramiques se sont effondrées avec l'affaissement de la structure (fig. 13, [167][168][169] et peutêtre[162]). L'hypothèse d'un dépôt mixte de récipients – en place et renversés – peut être rejetée : les tessons de [168], situés hors de la trace noire, ne reposent pas au fond de la fosse, mais plus haut, indiquant un début de colmatage. On peut en déduire que le bris de l'écuelle a eu lieu dans la sépulture, alors que les apports sédimentaires par percolation avaient déjà commencé.

La répartition des esquilles et du petit mobilier permet de distinguer trois ensembles importants :

- 1. La formation d'un croissant d'esquilles autour de l'urne (fig. 15.1). Cet ensemble forme un petit tas orienté NE-SO qui correspond au renversement du contenu de l'urne.
- 2. Un second ensemble de forte densité se superpose à la trace organique centrale (fig. 13 et 15.1). Les fragments d'os forment un ovale dont le grand axe est également NE-SO. Pour les décapages du fond, la limite ouest de la trace noire est rectiligne et se superpose à celle des esquilles. Cet effet de paroi marque la limite ouest d'un espace dans lequel se disperse le mobilier.
- 3. Un troisième ensemble se situe à un niveau d'altitude plus élevé, juste sous la dalle de couverture. En plan, il suit l'axe de dépôt des céramiques. Composé de microfaune et d'une faible part d'esquilles humaines, il intervient après un comblement partiel et correspond vraisemblablement à des niveaux de flottage dans des zones non colmatées ou à des remaniements par des animaux fouisseurs (fig. 15.2 et 16.3).





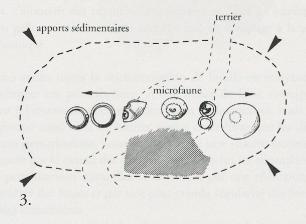


Fig. 16. Lausanne-Vidy (VD), Musée romain, reconstitution du dépôt des objets dans la structure 38. 1. Dépôt primaire : le premier schéma est une restitution de ce que devait être le dépôt primaire. A l'exception de la faune, les objets déplacés ont été replacés sur la trace organique considérée comme un coffre en bois ou une vannerie. 2. Affaissements et déplacements internes : cette seconde illustration correspond exactement au décapage 7 de la St38 (alt. 378,90 m). Ce schéma indique les perturbations engendrées par l'affaissement du petit coffre central. 3. Comblement définitif : les sables oxydés comblent lentement le vide interne, encore occupé par un terrier qui profite du «toit» formé par la dalle de couverture.

Les deux premiers ensembles sont situés aux altitudes les plus basses, ils s'organisent lors de la mise en place des objets ou de façon légèrement postérieure dans le cas du renversement de l'urne.

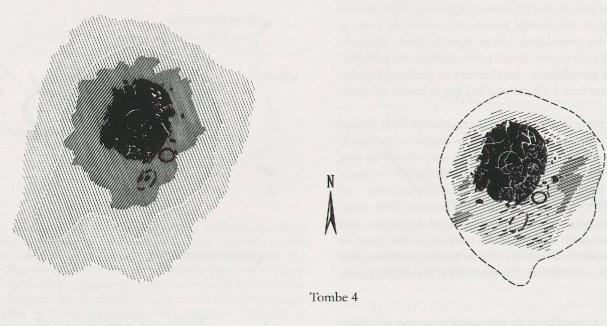
Les répartitions spatiales et les projections de mobilier sont les documents qui apportent le plus de résultats à l'élaboration. La différence de profondeur entre les objets associés à une sédimentation lente permet d'introduire une notion de temps séparant le dépôt primaire des mouvements postérieurs. La reconnaissance de trois lots d'esquilles apporte la preuve de la présence d'une urne dans la tombe et distingue les restes osseux situés dans l'urne des esquilles mélangées au sédiment noir.

#### Etude des restes animaux

Les os animaux sont représentés par un humérus et une scapula de porc à des stades de maturité identiques. La figure 16 ne restitue pas le dépôt d'une épaule complète, car la preuve d'une appartenance des deux os au même individu ne peut pas être apportée. Cependant, partant de l'hypothèse d'un dépôt de viande, on peut admettre que ces os étaient en connexion et que leur dislocation est à mettre sur le compte des mouvements postérieurs. Leur alignement correspondrait à la limite nord de la trace organique centrale.

## Etude anthropologique

L'étude anthropologique des esquilles humaines ne s'est pas révélée d'un grand intérêt dans la restitution du dépôt. La numérotation des fragments avait pour but de comprendre si les différentes parties anatomiques du squelette avaient fait l'objet d'un tri ou d'une sélection lors de la mise en place. Cette observation est intéressante lorsque les os sont regroupés dans une urne ou lorsqu'ils apparaissent en place dans un bûcher funéraire. Pour des dépôts «secondaires», où les ossements ont vraissemblablement été manipulés à plusieurs reprises, voire tamisés,



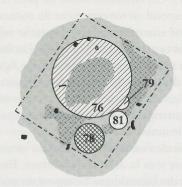


Fig. 17. Lausanne-Vidy (VD), Chavannes 29, Tombe 4. Plan publié en 1990 (à gauche) et interprétation des limites et des traces organiques (à droite). La limite externe est supprimée, car elle rend compte des perturbations du sommet de la fosse (décapage à la pelle mécanique et diffusion organique dans les sables). Elle est remplacée par une limite «moyenne» obtenue par le cumul des décapages. Les densités de charbons ont été obtenues de la même manière, les zones les plus sombres correspondent désormais à une plus grande densité ou une plus grande profondeur des traces organiques. Le mobilier et les traces organiques s'organisent désormais selon un plan quadrangulaire. (Voir explication des symboles graphiques p. 302). Éch. 1:20.

la question apparaît pratiquement insoluble. Dans le cas de la structure 38, le renversement de l'urne et de son contenu constitue un mélange supplémentaire qui rend l'analyse inutile.

#### Histoire et restitution de la structure

L'ensemble des éléments permet de restituer la construction de la tombe, le dépôt des objets, ainsi que les principaux événements intervenant lors du comblement de la structure. Trois schémas rendent compte du dépôt primaire et de son évolution dans le temps (fig. 16).

La première opération consiste à creuser une fosse de 1,50 x 0,90 m et d'une profondeur de 0,65 m. Après le dépôt des objets, la fosse reste vide pendant un temps, ce qui suppose soit un coffrage interne des bords pour éviter des affaissements, soit un dispositif maintenant la dalle de couverture en surface du sol. La première proposition de cette alternative est plus vraisemblable à cause de la très faible résistance du sédiment encaissant. Le centre de la fosse est occupé par un «coffre en bois» ou une structure en matière périssable contenant les cendres. De part et d'autre de ce coffre, on dépose deux récipients à l'ouest [158 et 159] et trois ou quatre vases à l'est [160-163]. La position de la petite tasse [162] résulte d'une chute ou correspond à sa position initiale. Compte tenu des déplacements observés, on peut admettre que l'urne contenant les os incinérés et son couvercle, la grande tasse et l'offrande alimentaire (épaule de porc) se situaient au-dessus des autres céramiques, sur le «coffre». Enfin, deux fragments d'épingle accompagnaient les cendres de l'incinération (fig. 16.1).

Le renversement de l'urne constitue la première perturbation qu'il est possible de mettre en évidence. Elle entraîne la formation d'un tas d'esquilles et la dispersion d'une partie d'entre elles dans les espaces encore libres de sédiment. Ces déplacements s'expliquent par l'affaissement du «coffre» de bois situé au centre de la tombe. C'est probablement à ce moment que l'écuelle se brise et que les tessons se dispersent le long des autres céramiques. Les ossements animaux basculent et reposent à l'intérieur ou au bord du coffre. Sur le bord est, les apports de sédiment par percolation à l'intérieur de la fosse sont assez abondants pour observer une différence d'altitude entre les vases en place et ceux qui ont basculé (fig. 16.2).

La dalle de couverture s'affaisse et tasse les zones déjà colmatées. Elle prend sa place définitive au contact des céramiques et obture les deux récipients situés à l'ouest. La zone du dépôt présente encore des espaces vides qui permettront aux esquilles de se déplacer sous la dalle de couverture. Ces mouvements peuvent être mis en relation avec les traces d'un terrier traversant la structure du nord au sud ou être la conséquence de flottages dans des zones restées vides. Il s'agit d'un phénomène mineur compte tenu de la faible quantité d'objets concernés (fig. 16.3).

Du point de vue des pratiques funéraires, la structure 38 se caractérise par les aspects suivants :

- le dépôt est organisé dans une fosse construite et recouverte d'une grande dalle. Comme en témoignent les déplacements, cette fosse reste vide avant un comblement naturel;
- les esquilles d'os humains provenant du bûcher funéraire sont séparées en lots, le premier est associé aux microchar-

- bons et forme les cendres, le second est contenu dans l'urne;
- deux tessons et une épingle en bronze, cassée et/ou brûlée, accompagnent les os; ils sont déposés au centre de la tombe, dans un contenant en matière périssable, coffre en bois plutôt que vannerie, compte tenu de sa forme quadrangulaire;
- une écuelle, l'urne et son couvercle, ainsi qu'une offrande de porc sont disposés sur les cendres; les autres céramiques sont réparties en ligne de part et d'autre de cet aménagement central.

# Reprise des données de Vidy-Chavannes 29

Grâce à l'expérience acquise à propos de la structure 38, nous avons appliqué la même démarche à l'ensemble des structures lausannoises (fig. 17). La documentation de Vidy-Chavannes 29, bien que moins rigoureuse, permettait cette approche. L'objectif était de reconnaître les structures internes des tombes à forte concentration de charbon ou de mobilier.

Dans la première publication de cet ensemble, les dessins donnent une image «globale» des densités de charbons de bois et des limites sédimentaires. Ces illustrations rendent compte du dépôt initial et des perturbations postérieures et ne font pas la distinction entre les deux. L'architecture et la disposition des objets représentent l'information recherchée. Elle est perturbée par l'activité de la pédofaune et des rongeurs, ainsi que par l'affaissement progressif des remplissages. À ces facteurs naturels, s'ajoutent des perturbations «récentes», liées à l'implantation gallo-romaine et, dans certains cas, au décapage à la pelle mécanique.

Nous avons repris la documentation de fouille en essayant de distinguer ces perturbations. À une limite de fosse correspondant à l'extension maximale des traces sédimentaires, mais qui regroupe aussi bien les limites réelles de la fosse que les différentes perturbations, nous avons préféré une «limite moyenne» donnée par le cumul des décapages. Elle exclut les anomalies ou les perturbations naturelles et se traduit par une réduction du diamètre des fosses et par une plus grande régularité des formes et des dimensions.

Nous avons procédé de la même manière pour la mise en évidence des traces organiques. D'un décapage à l'autre, certaines traces ne varient pas en plan, elles sont traitées en noir. D'autres se déplacent au gré des décapages, elles apparaissent en gris plus clair. Les deux niveaux de gris expriment la forme et la densité de charbons se trouvant dans la sépulture. On constate que la répartition des traces noires n'est pas aléatoire, mais révèle des structures quadrangulaires relativement nettes.

Le positionnement du mobilier archéologique et des esquilles d'os humains donne, avec les traces organiques, une deuxième image de la répartition à l'intérieur de la sépulture. Dans certains cas, il confirme l'existence d'aménagements internes. Les objets se situent en grande majorité à l'intérieur des traces organiques, ils participent à la reconnaissance de formes quadrangulaires ou

présentent des dispositions spécifiques à l'intérieur de ces aménagements.

Ces distinctions nous ont poussé à dessiner une nouvelle fois l'ensemble de la documentation de Vidy-Chavannes 29 et à proposer, pour chaque structure, un plan de terrain et une vision schématique (voir catalogue). La position du mobilier avec le numéro d'objet permet un renvoi direct aux planches.

## Bilan

Quelques auteurs se sont déjà intéressés à une restitution détaillée de l'intérieur des incinérations<sup>8</sup>. La finesse des observations avait pour but de restituer les pratiques funéraires, non pas dans un souci de détail, mais pour en distinguer les grandes composantes. Dans une certaine mesure, la structure 38 ne se distingue pas d'une incinération en urne ou d'inhumations de la même période. Toutes ces structures présentent un certain nombre de caractères communs, la façon de regrouper les offrandes ou les os humains, la disposition des récipients, ainsi que des caractéristiques plus spécifiques, liées à une période chronologique ou à une forme précise d'architecture. L'analyse de détail cherche à faire ressortir ces composantes en les distinguant de la taphonomie du dépôt.

On passe ainsi d'une vision relativement pessimiste, selon laquelle le contenu du dépôt est fortement remanié, souvent incomplet, à une analyse qui démontre que la disposition des objets ou des traces sédimentaires à l'intérieur de la fosse est significative. On peut analyser le contenu de la sépulture en distinguant la disposition du dépôt initial de son évolution dans le temps et de sa destruction progressive. Le second aspect que nous retiendrons concerne la conservation. Par les projections de mobilier dans les dépôts parfaitement conservés, on peut admettre qu'une structure reconnue sur une profondeur de quinze à vingt centimètres est complète. Malgré le bris de certains objets ou l'absence du sommet des jarres, l'essentiel du mobilier se retrouve par gravité en fond de sépulture. On pourra donc considérer les ensembles d'objets, ainsi que les os humains comme des entités représentatives des pratiques funéraires et négliger les perturbations. Ce point est important dans le cas des faibles dotations, le dépôt de quelques récipients dans une tombe ou d'une très faible quantité d'os brûlés, n'est pas le fait d'une mauvaise conservation, mais d'une volonté de ne faire figurer que quelques objets dans la sépulture.

En ce qui concerne les aspects méthodologiques, il faut rappeler que la bonne compréhension des dépôts résulte avant tout de la conservation exceptionnelle de deux structures. Les observations de détails, si elles sont tentées dans ce contexte, ne peuvent qu'aboutir à de bons résultats. Il ne faut pas négliger non plus l'apport d'analyses, comme la micromorphologie, réalisée dans

la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) (voir p. 253). Elle a permis de mieux définir ce qu'était le sédiment noir contenu dans les incinérations.

Il est intéressant de constater que le mode d'enregistrement choisi à Vidy-Chavannes 29, qui avait pour seul but de «sauver» un maximum d'informations sans hypothèses précises à tester, s'est finalement révélé très performant et adapté à une analyse des pratiques funéraires et des architectures telle que nous la développerons plus bas. Malgré une exploitation partielle dans un premier temps, elle nous a permis de constituer un ensemble cohérent d'une douzaine de sépultures, alors que la structure 38 ou la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) n'auraient été que des cas isolés dans une documentation généralement moins précise. Fort de cet exemple, nous pensons qu'il est important de ne pas négliger la fouille et l'enregistrement précis des données sur le terrain. Le choix d'utiliser tout ou partie de la documentation disponible interviendra au moment de l'élaboration, en ne mobilisant que les données nécessaires à une démonstration. Une approche des pratiques funéraires touche toutes les catégories de vestiges et nécessitera une mobilisation de données plus importante.

Le dernier point concerne l'interprétation de documents anciens ou de fouilles moins bien documentées. L'établissement d'un plan reste une donnée fondamentale, qui n'est malheureusement pas toujours comprise. Les quelques sépultures de Lausanne-Vidy (VD) permettent de reconnaître des éléments importants, tels la forme quadrangulaire des dispositions d'objets, des zones vides de vestiges ou des affaissements de récipients indiquant des effets de parois. Dans la mesure où les plans existent et sont assez détaillés, la reconnaissance des mêmes phénomènes permet de conclure à la présence d'aménagements dans des dépôts où ils n'avaient pas été mis en évidence.

## Notes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Paunier et alii 1987 et 1989.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vidy-Chavannes 29: Kaenel et Klausener 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Duday et alii 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Grévin 1990; Bel 1997; Giraud 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Duday et Sellier 1990, p. 14.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Gallay 1990, p. 11.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir une application à la fouille d'une nécropole médiévale : Guillon 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Voir notamment Montot (Haute-Saône) : Pétrequin 1984; Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne) : Pajot 1986; Pully-Chamblandes (VD) : Moinat *et alii*, 2000.